



## Commission des finances et des affaires générales

### 70510 - Modernisation du réseau routier

#### Proposition d'acquisition de terrains à MOLSHEIM liée au projet de la suppression du PN 20

#### Rapport n° CP/2017/111

#### Service gestionnaire :

M450 - Service Opérations foncières

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de l'acquisition de deux parcelles de terrain à MOLSHEIM issues de l'ancienne station service et appartenant actuellement à la société TOTAL

Les travaux de suppression du passage à niveau n° 20 sur le territoire de la commune de MOLSHEIM nécessitent plusieurs acquisitions foncières. Il en est ainsi de deux parcelles de terrain issues de l'ancienne station-service et appartenant à la société TOTAL.

Il s'agit des parcelles sises en section 11 n° 123 avec 8,69 ares et une emprise de 3,09 ares (n° provisoire (2)/45) à détacher de n° 48/45 d'une surface totale de 39,36 ares, soit au total 11,78 ares.

Conformément à l'avis de France Domaine, il est proposé à la Commission Permanente que le Département du Bas-Rhin, en vertu de l'article L 3213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, engage cette acquisition pour un montant de 57 000 € et frais divers.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21835	21-2111-621	210 000,00 €	210 000,00 €	57 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- décide l'acquisition de deux parcelles de terrain situées à MOLSHEIM et cadastrées en section 11 n° 123 avec 8,69 ares et n° (2)/45 de 3,09 ares moyennant le versement au propriétaire d'un montant de 57 000 € et frais divers ;*

*- dit que l'acte sera passé en la forme notariée.*

*Elle désigne par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette acquisition.*

Strasbourg, le 03/03/17

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY